

Consignes générales pour l'année

Consignes générales

- En cas d'absence : prévenir les professeurs concernés ainsi que la vie scolaire par mail le jour même en précisant le motif et la durée d'absence. Sans certificat médical, la note de 0/20 sera portée sur pronote pour toute évaluation : DS, interrogation, mais aussi colle ou DM à rendre.
- Toute absence non justifiée en colle sera sanctionnée par la note de 0/20. En cas de motif d'absence recevable, il est du devoir de l'élève de contacter par mail le colleur afin de chercher un rattrapage de colle.
- En cas de retard (porte fermée et classe installée), attendre la première sonnerie de l'heure suivante pour s'installer.
- Aucun délai supplémentaire ne sera accordé pour les DM.
- Les sorties durant les cours doivent rester exceptionnelles et discrètes.
- Les informations sont souvent envoyées par mail, surtout le week-end. Vous devez donc consulter quotidiennement vos mails, y compris samedi-dimanche. Lorsque vous recevez un mail, vous devez accuser réception (c'est de la politesse élémentaire) ; un simple « Bien reçu, merci » est suffisant et ne vous prendra pas trop de votre précieux temps.
- Les heures supplémentaires pour les PC* peuvent être recommandées ou déconseillées aux élèves selon leur évolution. Il en va de même pour les sujets de DS ou les DM facultatifs.
- L'appellation PC* peut évoluer dans l'année vers PC, et inversement un PC peut devenir PC*. Les appellations sont définitives à partir de l'inscription sur SCEI (début décembre).
- En DS, toute sortie définitive est interdite avant la fin du temps réglementaire. Les sorties aux toilettes doivent rester limitées pendant les épreuves.

Concernant les concours

- Prévoir une solution d'hébergement hors internat pendant les vacances pour CCINP-E3A (prévu du 20 au 24 avril). Ne plus compter sur le foyer Sainte Claire pour les repas, donc prévoir aussi des repas pour le midi.
- Prévoir un budget important pour : frais de concours+frais d'hébergement+passage des oraux.
- Réfléchir aux inscriptions en étant réaliste sur les chances d'intégrer une école du concours présenté. Des entretiens seront organisés courant novembre-décembre pour discuter de ces inscriptions, mais il faut déjà se renseigner et proposer une liste de concours motivée pour le retour des vacances de Toussaint.
- L'inscription se fait sur SCEI en décembre. Une pièce d'identité valide jusqu'aux oraux (donc fin juillet 2026) est indispensable. Faire déjà les démarches si votre pièce d'identité n'est pas valable jusque là.

Consignes de travail

- Tout travail demandé doit être effectué! Ordre de priorité : apprentissage du cours > recherche des TD, préparation des TP > recherche des DM.
- Chercher les exercices sans avoir appris le cours et sans en profiter pour approfondir son apprentissage n'est pas efficace.
- Assister à un TD sans avoir cherché les exercices au préalable ne permet pas de progresser. Pour cette raison, vous serez envoyés au tableau pour corriger les exercices donnés à chercher. C'est aussi un entraînement à l'oral dont vous devez profiter. Un élève envoyé au tableau pour corriger un exercice et qui n'a pas cherché cet exercice peut être exclu par le professeur et envoyé en permanence pour le reste de l'heure de TD.
- Le cours doit être su pour chaque colle. Une colle avec cours non su donne toujours lieu à une note strictement inférieure à 10.
- Chaque période de vacances doit être consacrée aux révisions et à la recherche de DM plus conséquents.

Consignes pour les mathématiques

- Chaque élève envoyé au tableau devra présenter sa préparation écrite. Il est donc important de la faire sur feuille (ou sur tablette apportée en classe). Si vous préférez un cahier, prenez-le pour y noter la correction rédigée des exercices (tous les exercices, même ceux que vous savez faire) ; conservez alors vos recherches personnelles dans un porte document indépendamment du cahier de TD corrigés. La préparation de l'exercice corrigé au tableau pourra donner lieu à une note de type DM.
- Chaque colle sanctionnée par une note strictement inférieure à 10/20 devra être rédigée le soir-même et déposée sur cahier de prépa selon les consignes du colleur (cours ou pas, un seul exercice à refaire, plusieurs exercices...) dans le transfert de documents prévu à cet effet.
- Les DM « facultatifs » doivent être rendus par les élèves candidats à la PC*, et peuvent être rendus par les élèves de PC ; ces DM ne sont pas prioritaires sur les autres travaux de préparation. Ils donnent lieu à une note de DM qui compte pour un faible coefficient dans la moyenne générale (environ 4 pour un DS et 0.5 pour un DM en général).
- Les DM prévus pour les vacances de Toussaint et de Noël seront à rendre scannés en pdf sur cahier de prépa le lundi de la deuxième semaine. Aucun DM rendu hors délai ou par mail en fichier joint ne sera corrigé.
- Pour les questions diverses à poser par mail, un transfert de documents permanent sera ouvert toute l'année sur cahier de prépa. Vous pourrez ainsi scanner vos documents/questions (en pdf obligatoirement) et les déposer sur ce transfert. Prévenez moi alors par un petit mail de votre dépôt de questions sur CDP.
- Des interrogations rapides fréquentes remplaceront les interrogations hebdomadaires de cours de PCSI. Ces interrogations nécessiteront la connaissance des énoncés du cours (pas de preuve demandée en général) et auront pour but de vérifier que les méthodes de base sont assimilées. Ce seront donc des exercices calqués sur les exemples du cours. Ces interrogations seront les mêmes pour les PC et les PC*.
- L'évaluation des DS se fera a priori comme au concours Centrale : une note sur 4 pour chaque question et une grille de coefficients pour chaque question. Sur la copie ne figurera donc que des notes sur 4. La grille de coefficients sera communiquée avec le rapport sur le sujet.

Consignes pour la physique

- Chaque semaine, un exercice sera proposé aux élèves afin de consolider les apprentissages et de favoriser une mise en pratique régulière. Ce travail, dont la durée estimée varie entre 30 minutes et 1 heure, devra être réalisé avec soin. Il fera l'objet d'une évaluation.
- Chaque semaine, une séance de travaux pratiques (TP) de 2 heures est programmée afin de mettre en application les notions abordées en cours. Pour optimiser cette séance et permettre une progression efficace, un travail préparatoire est demandé en amont et doit être présenté avant le début de la séance. Ce travail consiste notamment à élaborer des protocoles expérimentaux, anticiper le traitement des données, estimer les incertitudes de mesure et réfléchir aux différentes étapes de l'expérience. Il est indispensable pour aborder le TP de manière active, structurée et autonome.
- Les devoirs surveillés (DS) seront évalués à l'aide d'une grille de compétences. Cette approche permet d'identifier précisément les points maîtrisés et ceux qui nécessitent encore du travail. Ainsi, vous pourrez cibler vos révisions de manière plus efficace et vous entraîner sur les compétences à renforcer. Ce mode d'évaluation est d'ailleurs utilisé dans certaines épreuves de concours, ce qui vous permettra de vous y préparer progressivement.
- Les travaux dirigés (TD) doivent être préparés à l'avance, car les élèves pourront être sollicités pour passer au tableau et présenter leur raisonnement. Un grand nombre d'exercices est proposé, mais afin de rendre la charge de travail plus accessible, ces exercices ont été organisés en différents parcours. Vous pourrez ainsi choisir le parcours le mieux adapté à votre niveau et à votre investissement, permettant une progression efficace.

Consignes pour la chimie

- Pour les dm, ceux indiqués dans le planning seront obligatoires. Selon le rythme de la classe, la demande et les besoins, je me réserve la possibilité d'en ajouter.

- Seuls les td pour lesquels les exercices auront été cherchés en amont seront efficaces. Il conviendra de les refaire, application numérique incluse, avant chaque colle et ds portant sur le même sujet.
- Les tp illustreront le cours ou aborderont des notions complémentaires : il conviendra d'y accorder l'importance qu'il faut en vue d'être préparé aux épreuves orales ressenties souvent comme difficiles.
- Les pc* auront des exercices pour aller plus loin en séance d'ap un mercredi sur deux, des colles, des dm et ds adaptés aux concours préparés.